



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# BO Bulletin Officiel

n° 24  
2024

---

Bulletin officiel n° 24 du 13 juin 2024

---

La version accessible du Bulletin officiel est disponible via le lien suivant : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bo/2024/Hebdo24>

## Sommaire

### Mouvement du personnel

#### Nomination

Directeur général des services (DGS) de CY Cergy Paris Université (groupe I)

→ [Arrêté du 21-05-2024](#) - NOR : ESRD2413849A

### Informations générales

#### Vacance de fonctions

Directeur ou directrice de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse

→ [Avis](#) - NOR : ESRS2412469V

## Nomination

### Directeur général des services (DGS) de CY Cergy Paris Université (groupe I)

NOR : ESRD2413849A  
→ Arrêté du 21-5-2024  
MESR - DE SE 1-2

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 21 mai 2024, David Herlicoviez, membre du corps des administrateurs de l'État, est nommé dans l'emploi de directeur général des services (DGS) de CY Cergy Paris Université (groupe I), du 1er juin 2024 au 31 mai 2028.

## Vacance de fonctions

### Directeur ou directrice de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse

NOR : ESRS2412469V

→ Avis

MESR - Dgesip A1-5

Les fonctions de directeur ou directrice de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse sont déclarées vacantes au 1er janvier 2025.

Conformément aux dispositions de l'article L. 715-3 du Code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels, fonctionnaires ou non, qui ont vocation à enseigner dans l'Institut, sans considération de nationalité. Il est nommé pour une durée de cinq ans renouvelable une fois, sur proposition du conseil d'administration, par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Les fonctions de directeur sont soumises à la transmission d'une déclaration d'intérêts préalablement à la nomination, prévue à l'article L. 122-2 du Code général de la fonction publique.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un **curriculum vitae**, une **notice des titres et travaux**, une **déclaration d'intention et un projet d'établissement**, devront être transmis dans un délai de **quatre semaines par courrier recommandé avec avis de réception** (date de la Poste faisant foi) à compter du **24 juin 2024**, au **directeur général des services de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse – 135, avenue de Rangueil, Bâtiment 17 - 31077 Toulouse Cedex 4**, ainsi que par courrier électronique à : [sec-gen@insa-toulouse.fr](mailto:sec-gen@insa-toulouse.fr).

Les candidates ou candidats devront adresser une copie au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Direction générale de l'enseignement supérieur et de la recherche - Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante - Sous-direction stratégie et qualité des formations - Département qualité et reconnaissance des diplômes (Dgesip A1-5) par courrier électronique à l'adresse suivante : [dgesipa1-5-nomination@enseignementsup.gouv.fr](mailto:dgesipa1-5-nomination@enseignementsup.gouv.fr).